

# Le jeune, son projet de vie et le développement de son autonomie

## TRANSITION ÉCOLE-VIE ACTIVE > Outil de planification

Adaptation de l'outil de la TEVA de l'Île de Montréal 2012

Une responsabilité  
conjointe des partenaires  
Une démarche initiée par l'école  
Et intégrée au plan d'intervention

### Le jeune à l'école

La démarche de planification de la TEVA a comme point de départ les souhaits du jeune pour sa vie adulte. Elle s'adresse aux jeunes qui ont besoin d'une démarche concertée et planifiée en vue d'un passage harmonieux à la vie active. Elle vise particulièrement mais pas exclusivement les jeunes handicapés ou en difficulté.

(Comité interministériel TEVA, juin 2012)

**3**  
ans avant de  
quitter l'école

#### Définit

un projet de vie et s'engage dans l'action

- Connaît mieux ses intérêts, ses valeurs, ses forces et ses capacités.
- Découvre les ressources de son environnement.
- S'informe et explore pour préciser son projet de vie :
  - Quel travail?
  - Quelles études post-secondaires?
  - Quels loisirs et sports?
  - Quel réseau social?
  - Habiter en appartement?
  - Quels rêves?
- Réalise des apprentissages en lien avec son projet de vie.

**2**  
ans avant de  
quitter l'école

#### Développe

ses compétences et ses habiletés pour réaliser son projet de vie

- Fait des stages à l'interne ou à l'externe.
- Expérimente des loisirs et des sports.
- Participe à des activités dans la communauté.
- Expérimente des modes de transport en vue de se déplacer de manière autonome.
- Se prépare à la vie adulte (activités de la vie courante et domestique, autonomie résidentielle).
- Développe ses ressources personnelles, ses habiletés relationnelles et sociales.
- Développe son réseau social.
- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.

**1**  
an avant de  
quitter l'école

#### Amorce

la réalisation de son projet de vie

- Poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.
- Valide ses choix.
- Précise son projet de vie.
- Consolide ses acquis.
- Réalise son CV ou son portfolio.
- Est en lien avec un centre de réadaptation ou un service spécialisé de main-d'œuvre pour poursuivre ses démarches.
- Connaît les personnes et les ressources qui peuvent l'aider et sait faire appel à elles.

**Au moment  
de quitter l'école**

#### Poursuit

en continuité la réalisation des divers aspects de son projet de vie

- A des acquis significatifs le préparant à la vie adulte.
- Maintient son autonomie en matière de transport.
- Entretient et développe un réseau social plus vaste.
- En fonction de son projet de vie :
  - Est prêt à entreprendre sa recherche d'emploi ou à débiter un stage préparatoire à l'emploi.
  - A fait une demande d'admission dans un service spécialisé de main-d'œuvre ou a communiqué avec son CSSS pour être référé à un centre de réadaptation.
  - S'inscrit à des activités de loisirs et de sports.
  - S'est inscrit à un programme d'études ou de formation.

### Ses parents et les partenaires

Dans le cadre de la démarche de transition école-vie active

- L'école
- Le Carrefour jeunesse emploi (CJE)
- Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS)
- Le Centre de réadaptation (CRDP-CRDITED)
- Service externe de main-d'œuvre spécialisé pour personnes handicapées (SEMO-PH)
- Le Centre local d'emploi (CLE)
- Le Centre jeunesse
- Les organismes de loisirs et sports
- Les organismes communautaires

- Aident le jeune à développer :
  - sa connaissance et son estime de soi ainsi que son pouvoir d'action et sa capacité de choisir;
  - ses ressources personnelles et ses habiletés relationnelles et sociales;
  - sa capacité de faire des choix significatifs en matière de projet de vie et d'orientation scolaire et professionnelle;
  - son employabilité et ses capacités d'intégration socioprofessionnelle;
  - son autonomie en matière de transport et son autonomie résidentielle;
  - sa connaissance des ressources et sa capacité d'y faire appel.

- Accompagnent de manière planifiée et concertée le jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie pendant les 3 années précédant son départ de l'école.
- Mettent en commun leurs expertises au profit du jeune et agissent en complémentarité dans le cadre de la démarche de transition.
- Créent les conditions de développement de l'autonomie du jeune.

- Prévoient les moyens de transport et les ressources résidentielles.
- Évaluent son potentiel d'employabilité.
- S'assurent que les liens soient faits avec les partenaires qui accompagneront le jeune quand il aura quitté l'école et voient à la continuité de la démarche.

# Le jeune, son projet de vie et le développement de son autonomie

## DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES

### ➤ Activités Pour plus d'information, consulter les bottins des services de la Mauricie et du Centre-du-Québec qui se trouvent sur la clé de la TEVA et sur le site internet de référence

#### Activités de travail et emploi

- Découvrir les métiers correspondant à ses goûts et intérêts
- Réaliser un portfolio des expériences de stages (en milieu de travail, au niveau des plateaux de travail, dans les milieux socioprofessionnels...)
- Etc.

#### Transport

- Découvrir les modes de transport
- Apprendre à les utiliser
- Développer son autonomie
- Etc.

#### Activités sportives et récréatives

- Explorer ce qui est offert
- Identifier ses intérêts
- Développer ses habiletés interpersonnelles
- Etc.

#### Promotion et défense des droits

- Connaître ses droits et obligations
- Connaître les organismes communautaires
- Explorer des mises en situation potentielles
- Etc.

#### Habitation

- Connaître les services de soutien
- Connaître les notions de base d'un budget
- Apprendre à faire l'épicerie, à payer les factures
- Etc.

#### Éducation

- Connaître les programmes d'étude et d'aide financière: poursuite des études, qualification professionnelle, générale et technique
- Participer à des événements «journée carrière» dans les écoles (ou de promotion, formation et emploi)
- Etc.

#### Santé

- Explorer les ressources du milieu
- Développer de saines habitudes de vie: hygiène, alimentation, activités physiques
- Etc.

#### Soutien et accompagnement

- Connaître les ressources
- Apprendre à faire appel aux services offerts
- Développer un réseau social plus vaste
- Etc.

### ➤ Services généraux



### ➤ Services spécialisés CSSS-AEO



#### LÉGENDE

- AEO** ACCUEIL - ÉVALUATION - ORIENTATION
- CSSS** CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
- SEMO-PH** SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES

- CIC** CENTRE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE
- CRDITED MCQ-IU** CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC - INSTITUT UNIVERSITAIRE

- CRDP InterVal** CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE
- TEVA** TRANSITION ÉCOLE-VIE ACTIVE



Les comités régionaux TEVA, Mauricie et Centre-du-Québec, regroupent des partenaires des divers réseaux: éducation, loisir et sport, milieu associatif, santé et services sociaux.

La réalisation de cet outil destiné aux intervenants scolaires est rendue possible grâce à l'appui financier des partenaires suivants: le Fonds régional d'investissement jeunesse, l'Office des personnes handicapées du Québec, Engagement jeunesse Mauricie, SEMO-PH Mauricie, les commissions scolaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec.